

STRANTEL® 230/20 MG COMPRIMES PELLICULES AROMATISES POUR CHATS

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire
STRANTEL® 230/20 MG COMPRIMES PELLICULES AROMATISES POUR CHATS

Forme pharmaceutique
Comprimé

Composition

Principes actifs

Nom du principe actif	Quantité de principe actif
Pyrantel (sous forme d'embonate)	80 mg
Praziquantel	20 mg

Informations supplémentaires

Comprimé pelliculé.
Comprimé blanc à blanc cassé, biconvexe, avec une barre de sécabilité sur une face et plat sur l'autre face.
Le comprimé peut être divisé en deux parties égales.

Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

Espèce(s)	Utilisation
Chat	- Traitement des infestations mixtes par les nématodes et cestodes gastro-intestinaux : <u>Nématodes</u> : <i>Toxocara cati</i> , <i>Toxascaris leonina</i> <u>Cestodes</u> : <i>Dipylidium caninum</i> , <i>Taenia taeniaeformis</i> , <i>Echinococcus multilocularis</i> .

Contre-indications

Ne pas utiliser chez des chatons âgés de moins de 6 semaines.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type commun de ténia (*Dipylidium caninum*).
Une infestation par un ténia réapparaîtra certainement si un contrôle des hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. n'est pas entrepris.

En cas de risque de ré-infestation, l'avis d'un vétérinaire doit être demandé en ce qui concerne la nécessité et la fréquence d'administration répétée chez le chat. La situation épidémiologique locale et les conditions de vie des chats doivent être prises en considération. Il est également important de supprimer les sources possibles de ré-infestation telles que les puces et les souris.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Les comprimés étant aromatisés, ils doivent être conservés dans un endroit sûr hors de portée des animaux.

Les animaux en mauvaise condition ou fortement parasités, et qui peuvent manifester des symptômes tels que diarrhée, vomissements, présence de parasites dans les fèces ou les vomissements, mauvais état du pelage, doivent être examinés par un vétérinaire avant administration du médicament vétérinaire.

Chez les chats sévèrement affaiblis ou fortement infestés, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Par mesure d'hygiène, les personnes administrant les comprimés directement au chat ou les ajoutant à sa nourriture, doivent se laver les mains après l'administration.

En cas d'ingestion accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Autres précautions

L'échinococcose représente un danger pour l'humain. L'échinococcose est une maladie à déclaration obligatoire auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Des directives spécifiques sur le traitement et le suivi, ainsi que la protection des personnes, doivent être obtenues auprès de l'autorité compétente concernée.

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser pendant la gestation.

Peut être utilisé pendant la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de la famille de la pipérazine.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Sans objet.

Effets indésirables

Chats :

Très rare	Troubles gastro-intestinaux (par exemple des vomissements et/ou une hypersalivation)
(< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Signes neurologiques (par exemple une ataxie et des tremblements musculaires)

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la rubrique « coordonnées » de la notice

Posologie

Espèce(s)	Posologie										
Chat	Voie orale. Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible. Posologie : La dose recommandée est de 20 mg de pyrantel par kg de poids corporel (soit 57,5 mg d'embonate de pyrantel par kg de poids corporel) et de 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel <u>en une seule administration</u>. Cela équivaut à 1 comprimé pour 4 kg de poids corporel. <table><tr><th>Poids corporel (kg)</th><th>Comprimé(s)</th></tr><tr><td>1,0 à 2,0 kg</td><td>½</td></tr><tr><td>2,1 à 4,0 kg</td><td>1</td></tr><tr><td>4,1 à 6,0 kg</td><td>1 ½</td></tr><tr><td>6,1 à 8,0 kg</td><td>2</td></tr></table> Administration et durée de traitement :	Poids corporel (kg)	Comprimé(s)	1,0 à 2,0 kg	½	2,1 à 4,0 kg	1	4,1 à 6,0 kg	1 ½	6,1 à 8,0 kg	2
Poids corporel (kg)	Comprimé(s)										
1,0 à 2,0 kg	½										
2,1 à 4,0 kg	1										
4,1 à 6,0 kg	1 ½										
6,1 à 8,0 kg	2										

Espèce(s)	Posologie
	Le comprimé peut être administré directement au chat ou, si nécessaire, dissimulé dans la nourriture. Lors d'infestation par les ascaris, en particulier chez les chatons, l'élimination des parasites peut ne pas être complète, et un risque d'infestation pour l'homme peut persister. Des traitements répétés doivent dans ce cas être effectués avec un produit adapté à un intervalle de 14 jours, et ce jusqu'à 2-3 semaines après le sevrage. En cas de persistance ou d'apparition de signes cliniques, consulter un vétérinaire.

Temps d'attente

Voie d'administration

- Orale

Conservation et stockage

Température de conservation

Non renseigné

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de précaution particulière de conservation.

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
STRANTEL® CHATS Boîte de 2 comprimés pelliculés sécables	Oui	Non soumis à prescription	FR/V/6204539 3/2014
STRANTEL® CHATS Boîte de 4 comprimés pelliculés sécables	Oui	Non soumis à prescription	FR/V/6204539 3/2014

Informations de révision

Date de révision de la notice

01/01/1970

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

CHANELLE PHARMACEUTICALS MANUFACTURING LIMITED

DUBLIN ROAD, LOUGHREA - CO. GALWAY IRLANDE

<https://chanellepharma.com/>

Responsable de la mise sur le marché

LABORATOIRE PERRIGO FRANCE

(Gamme Clément -Thékan)

20, rue André Gide

B.P. 80

92321 CHATILLON CEDEX

<https://www.clement-thekan.fr/>

Responsable de la pharmacovigilance

LABORATOIRE PERRIGO FRANCE

(Gamme Clément -Thékan)

20, rue André Gide

B.P. 80

92321 CHATILLON CEDEX

<https://www.clement-thekan.fr/>